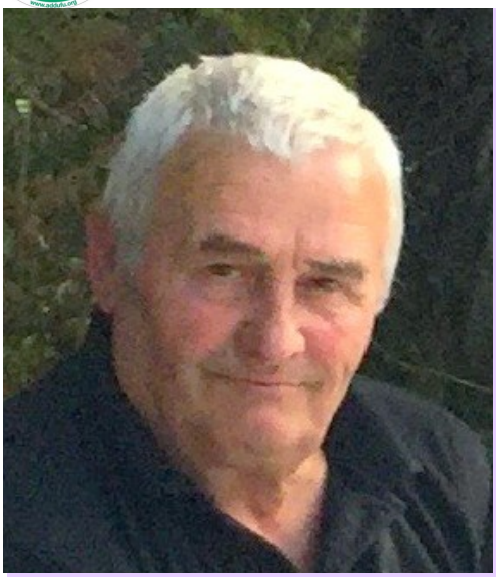
Association de Défense des Droits d'Usage et de la Forêt Usagère

L'ECHO DE L'USAGE

JUILLET 2025



L'ADDUFU est en deuil.

Mercredi 21 mai, l'Addufu a dit adieu à son ami Robert Labat, membre de longue date de son conseil d'administration
Rassemblée dans la tristesse et l'émotion autour de sa famille, une foule très nombreuse est venue témoigner de son affection et de son soutien à Jocelyne, son épouse, et à ses quatre enfants, douloureusement éprouvés par ce brutal décès.
Robert est né et a grandi dans une famille de résiniers. Il était un enfant de la Forêt Usagère. Elle n'avait plus de secrets pour lui : il en connaissait toutes les parcelles, tous les chemins, il en avait exploré les moindres recoins. Quel terrain d'aventures pour ce petit garçon qu' on imagine, fier aux côtés de son père résinier, arpenter les chemins, de pins en pins, pour récolter l'or de la forêt, la résine. Que de moments forts à jamais gravés dans sa mémoire !
La Forêt Usagère était sa vie.
Avec Jocelyne, son épouse, ils partageaient la même passion pour ce joyau. Ils la transmettront à leurs enfants.
Puis, quel déchirement fut pour lui la tragédie de l'incendie de 2022 qui le plongea dans la tristesse et l'incompréhension. Pourquoi ? Les explications qu'il entendait de ci de là, ne le consolaient pas. Seule, la foi qu'il avait en la résilience de la Forêt Usagère lui avait donné la force de continuer à se battre à nos côtés pour la sauvegarde de ce patrimoine emblématique et de nos Droits d'Usage.
Car, Robert était un fervent défenseur de l'Usage. Jocelyne elle-même est syndic des Usagers.
Avec son fils Sébastien, il avait participé activement à la construction et à la mise en service de la scierie associative.
Pour la délivrance de bois d'oeuvre, il allait en forêt aider au marquage des pins.
L'Usage n 'était pas un vain mot pour lui, mais une tradition locale forte, gravée dans les « Baillettes et Transactions », à laquelle il était très attaché.
Robert était pour l'ADDUFU un fidèle compagnon de route, un homme de parole, un guide que nous écoutions et suivions en toute confiance.
Nous poursuivrons notre chemin en gardant à l'esprit tout ce qui nous a réunis dans cette forêt qu'il aimait tant.
L'ADDUFU est en deuil. Elle pleure un ami, grand défenseur de la Forêt Usagère et des Droits d'Usage.

PERMANENCES Pas de permanence en juillet et en août Reprise au mois de septembre.

Fête de la Nature à Gujan-Mestras

Ce samedi 24 mai, comme chaque année, l'ADDUFU a répondu présente pour tenir son stand à la Fête de la Nature organisée par la Mairie de Gujan-Mestras.L'association ne manque jamais les rendez-vous avec les Usagers Gujanais qui sont venus à cette occasion nous témoigner leur soutien pour la défense de la Forêt Usagère et des Droits d'Usage.Ce fut le cas d'Elisabeth Rezer Sandillon, Adjointe à la Maire de Gujan-Mestras en charge du développement durable.

Installé à l'ombre des chênes majestueux du Parc de la Chêneraie, le stand de l'ADDUFU a attiré un public intéressé auquel les représentants de l'Association ont répondu avec précision et pédagogie à leurs nombreuses questions sur les Baillettes et Transactions, l'exercice des Droits d'Usage, les modalités pratiques de commande de bois d'oeuvre et de prélèvement de bois de chauffage.

Sorties scolaires

Durant tout le mois de mai, nous avons reçu 12 classes de CM1 sur le site du Natus, plus une classe du Lycée de la mer à Gujan, soit plus de 300 enfants.
Le succès de ces sorties n'est plus à démontrer et prouve que notre investissement, la richesse de ce que nous proposons et l'implication de nos bénévoles sont très appréciés par le milieu enseignant et les parents d'élèves.

N'hésitez pas à consulter le site de l'ADDUFU : **www.addufu.org**

États généraux et Livre Blanc, le discours et la méthode

Nous observons que sur les parcelles du Conservatoire du Littoral situées en Forêt Usagère, les droits d'usage sont scrupuleusement respectés.
Les craintes des propriétaires qui s'expriment dans la presse sur les risques d'appropriation de leurs parcelles par l'État nous semblent exagérées, même s'il nous faut rester vigilants.
Par ailleurs, le maire de La Teste déclare vouloir utiliser les fonds de la Transaction 1917 versés à la commune à l'achat de parcelles en Forêt Usagère. Rien ne garantit que l'espace foncier ainsi acquis ne soit transformé, lors d'un mandat futur, en forêt communale, donc sous régime forestier, avec des conséquences fatales pour les Baillettes & Transactions. Nous lui avons déjà rappelé que ces fonds sont destinés à l'usage, pas à l'accumulation foncière.
Si nous sommes d'accord sur le principe d'une réflexion élargie portant sur l'avenir de la Forêt Usagère, en revanche, la démarche initiée par le syndicat des propriétaires nous paraît peu compatible avec le cadre d'un débat argumenté et contradictoire. La méthode et le calendrier sont contestées y compris par les mairies, et le résultat semble déjà acté, si l'on écoute les déclarations publiques des organisateurs.
La repousse commence à être visible. Les scientifiques et les gens de terrain préconisent une période d'observation bien plus longue, au-delà des trois ans écoulés depuis l'incendie, avant de tirer la moindre conclusion sur les options possibles (notamment sur d'hypothétiques replantations).
Nous n'imaginons pas que les organisateurs auraient la mauvaise idée de se passer de notre participation active aux débats futurs. En attendant, nous rappelons ici notre position qui a toujours été, et sera toujours claire :

- Le régime des B&T doit être strictement maintenu sur la totalité de la Forêt Usagère
- Il n'y a pas besoin de nouvelle Transaction
- Aucun commerce n'est admis à part celui de la gemme
- L'usage n'est pas un folklore ou un loisir
- La forêt a besoin de temps et de paix pour se régénérer
- Nous devons l'accompagner dans son rétablissement, pas la reconstruire.

L'avenir de l'usage et de la Forêt Usagère sera au cœur de la conférence-débat de la prochaine Fête de l'Usage. A cette occasion, nous comptons bien inviter les élus et prétendants aux prochaines élections municipales à nous exposer leur vision de cet avenir.

GBX, Groupe bordelais des anciens élèves de l'école polytechnique **et l'ADDUFU**



L'ADDUFU a reçu, à la cabane d'Arnaud en Forêt Usagère, un groupe de 28 anciens Polytechniciens qui ont été très intéressés par les explications de nos bénévoles.
Les anciens présidents de l'ADDUFU, Christine Peny et Jean Claude Dupoy ont fait une présentation de la Forêt Usagère, des Baillettes et Transactions, des droits d'Usage, du fonctionnement, des syndics, etc. Puis ils ont cheminé jusqu'à la belle cabane d'Arnaud, propriété de la ville de La Teste de Buch, pour assister à une démonstration de gemmage, assurée par Alain Raba, fils de résinier.
Ils ont découvert tous les outils et les mots du gemmage, la distillation de la résine, l'extraction de l'essence de térébenthine, et de la colophane et de leur utilisation, la fabrication du savon à base de colophane, etc. Une relance du gemmage en Aquitaine permettrait de produire localement ces deux produits actuellement importés.
Enfin Éric Castex, ingénieur forestier, a présenté le processus de la régénération naturelle, actuellement en cours en Forêt Usagère. Ce mode de gestion de la forêt est important pour maintenir les écosystèmes en bonne santé face au changement climatique et permet une diversité d'arbres bien équilibrée, adaptée à chaque milieu. Chaque espèce végétale attire son lot d'animaux et d'insectes spécifiques, contribuant ainsi à maintenir une biodiversité riche. .
D'autres matinées de ce genre, à destination d'adultes, notamment par l'intermédiaire de maisons de quartiers, sont envisagées par le Conseil d'Administration de l'ADDUFU. Ces journées de découverte, pour adultes, devraient permettre de faire connaître davantage leurs droits aux usagers, et de savoir qu'ils peuvent aller faire du bois en forêt dès lors qu'ils habitent dans ces communes, qu'ils peuvent avoir du bois d'œuvre au bout de 10 ans d'habitanat, etc.

Ne pas oublier :
Forum des associations le 6 Septembre 2025
Fête de l'Usage le dimanche 21 Septembre 2025